

# Résumé d'évaluation

## Projet d'hydraulique villageoise dans la région de Tahoua

Pays : **Niger**

Secteur : **Eau et assainissement**

Évaluateur : **Cabinet Tech**

Date de l'évaluation : **février 2017**

### Données clés de l'appui AFD

**Numéro de projet** : CNE 3005

**Montant** : Subvention de 11 millions d'euros

**Taux de décaissement** : 97 %

**Signature de la convention**

**de financement** : décembre 2006

**Date d'achèvement** : septembre 2014

**Durée** : 7 ans et 9 mois



### Objectifs

**Améliorer durablement l'approvisionnement en eau potable et l'accès aux infrastructures d'assainissement de base, grâce à**

- l'augmentation de la desserte en eau et des équipements d'assainissement,
- et à la mise en place d'une stratégie de gestion de l'AEP adaptée au contexte nigérien.

### Réalisations attendues

- **Réalisation d'infrastructures d'AEP** intégrant la mobilisation des populations :
  - études détaillées des infrastructures ;
  - mise en place des associations d'usagers de l'eau
  - et négociation de contrats avec des exploitants.
- **Chantiers de réalisation**
  - de 15 forages profonds et 15 mini-adductions,
  - de construction de 44 latrines collectives et de 2 190 latrines familiales.
- **Renforcement des capacités des acteurs locaux** pour la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

### Contexte

En 2006, la région de Tahoua présentait le **plus faible taux régional du pays en matière de couverture des besoins en eau potable en milieu rural (47,1 %)**. Cette situation était d'autant plus critique qu'il s'agit d'une région très peuplée.

La région n'avait pas bénéficié jusqu'alors d'interventions importantes de la part des bailleurs de fonds en raison du **coût élevé des investissements à réaliser**. Le caractère le plus novateur du projet devait résider dans l'effort pour **promouvoir des pratiques d'hygiène et réaliser des infrastructures d'assainissement**.

### Intervenants et mode opératoire

La **maîtrise d'ouvrage** est assurée par le Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification (avec l'appui d'un assistant technique).

La **maîtrise d'œuvre** est assurée par le bureau d'ingénierie BCEOM/CEH.

Les **gros travaux** (forages, adductions) sont réalisés par des entreprises internationales, après mise en concurrence.

L'**exploitation des mini-installations d'adduction d'eau potable** (AEP) est effectuée par des entreprises privées.

## Appréciation de la performance

### Pertinence

Le projet est aligné sur les orientations nationales, les besoins des bénéficiaires, le cadre d'intervention de l'AFD et les interventions d'autres partenaires, y compris les communes. L'absence de plans locaux dans ces dernières a limité l'appréciation de l'alignement sur la planification communale.

### Efficacité

Toutes les infrastructures d'adduction d'eau potable (AEP) programmées ont été réalisées et font l'objet d'une gestion déléguée. Elles sont fonctionnelles même si des défauts techniques de réalisation sont relevés sur les réseaux principaux de distribution de certains villages. Toutefois, la qualité de l'eau distribuée a fait l'objet d'une appréciation mitigée : sa forte teneur en fer a donné lieu à la mise en place de deux unités pilotes de déferrisation. Un effort particulier a été fourni pour promouvoir des bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité.

### Efficience

Les ressources humaines et financières mobilisées pour la mise en œuvre des activités ont été utilisées de manière optimale. Les appréciations des populations sur le prix de vente de l'eau et sur les conditions d'accès au financement des latrines sont globalement positives. Toutefois, l'efficience est critiquable sur deux points :

1. la prolongation de la durée du projet d'un an a engendré une augmentation des dépenses de fonctionnement ;
2. le faible succès de la dynamique que le projet a tenté d'instaurer entre divers acteurs s'est traduit entre autres par une faible performance des acteurs à tous les niveaux, et donc une médiocre qualité du service.

### Impact

Le projet a permis :

1. d'améliorer l'accès des populations (97 768 habitants) à l'eau potable, la gouvernance du secteur, et de lancer le débat sur la qualité de l'eau ;
2. aux ménages d'économiser des ressources financières substantielles pour la satisfaction d'autres besoins et la création d'emplois locaux ;
3. le renforcement de la cohésion sociale par l'implication de toutes les catégories sociales dans les structures de gestion ;
4. l'allègement des tâches ménagères pour les femmes et une augmentation des chances d'accéder à l'éducation pour les jeunes filles par la suppression des corvées d'eau ;
5. une réduction de la prévalence des maladies d'origine hydrique.

### Viabilité/durabilité

Cinq ans après la clôture du projet, les relations construites entre les différents acteurs n'ont été que faiblement entretenues faute de respect des rôles de chacun. Faute d'effectivité du transfert de compétences aux communes, ces dernières ne sont pas encore pleinement responsabilisées, ce qui limite leur initiative et leur engagement.

Le niveau d'appropriation des résultats du projet est élevé en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, mais limité en ce qui concerne l'assainissement.

### Valeur ajoutée de l'appui AFD

L'action de l'AFD sort de l'ordinaire en ce qu'elle s'est inscrite résolument dans une logique de réduction des inégalités dans l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement.

La mise en œuvre des activités a été facilitée par la flexibilité dont l'AFD a fait preuve.

## Conclusions

### et enseignements

Le projet d'hydraulique villageoise dans la région de Tahoua a incontestablement et significativement contribué à **l'amélioration de l'accès des populations de sa zone d'intervention à l'eau potable et à l'assainissement**. Cette évolution est appelée à se renforcer avec l'importance grandissante des branchements particuliers observés dans diverses localités.

En matière d'approvisionnement en eau potable, le projet a eu un **effet levier** en ce que d'autres partenaires ont profité de ces réalisations pour appuyer **l'extension du réseau** par endroits.

Comparé aux autres interventions qui se déroulent dans le secteur, ce projet se distingue par **son approche globale** (infrastructures, gouvernance, renforcement de capacités) et le **choix de réduire les inégalités territoriales** compte tenu des difficultés de forage dans la région. Cependant, la **dynamique de gestion concertée** mise en place au niveau local n'a que faiblement fonctionné comme l'attestent les nombreux **dysfonctionnements sur le terrain**.